

Une digue pour le pire...et le meilleur

Le siège de La Rochelle entre 1627 et 1628 lamina la population de la ville et son économie. Après la reddition des rochelais, la fameuse digue du cardinal qui avait eu raison de la résistance de la ville devait être l'un des instruments de sa prospérité à venir. La ville se relèvera de cette épreuve avec une envie farouche d'aller par delà les mers s'ouvrir au monde.

Au XVII^e siècle, le commerce rochelais est fleurissant. Le sel et le vin sont des productions locales exportés dans les pays d'Europe du Nord. Pendant des décennies, ils feront la fortune de nombreux commerçants et armateurs. Mais La Rochelle n'est pas uniquement un port d'expédition, de nombreux navires étrangers y escales. La ville, bénéficiant de régimes fiscaux avantageux en matière de taxes et impôts, est devenue au fil des ans, un véritable carrefour commercial. C'est dans

ce contexte économique brillant que La Rochelle va connaître l'un des moments les plus accablants de son histoire, le siège de la ville entre 1627 et 1628 par les troupes de Louis XIII et du cardinal de Richelieu. Un blocus total par terre et par mer qui va mettre à genoux l'économie de la cité protestante.

L'Etat maître de tout

A la fin du siège, le 30 octobre 1628 précisément au château de Laleu, les

édiles rochelais entendent égrener de la bouche du principal Ministre, les conditions de la reddition imposées par la haute autorité de la France. La reprise en main par l'Etat du sort de la cité ne fait plus nul doute. Il s'agit de l'abolition totale de l'organisation municipale : les possessions de l'échevinage et ses revenus appartiendront désormais à la couronne, l'administration de la ville sera confiée à des officiers du royaume ainsi qu'à quatre bourgeois et quatre commissaires nommés par le Roi.



Plan de La Rochelle pendant le siège en 1628

Porche de la rue des Merciers



La Grosse Horloge "Vue du côté de la Bourserie en l'état qu'elle était en 1711", d'après Massé



Les avantages fiscaux concédés avant le siège seront tous supprimés, jusqu'à la cloche qui convoquait aux assemblées de ville ; elle sera enlevée et fondue. Les règlements établis, les représentants de l'autorité quittèrent La Rochelle le 18 novembre de la même année. Les rochelais restaient seuls avec leur souffrance et leurs morts. La Rochelle était muette, silencieuse, accablée par le sort.

Richelieu veut un grand port sur l'atlantique

Comment relever la tête pour retrouver la lumière ? Où puiser l'énergie nécessaire pour reprendre son destin en main ? Comment soigner des blessures aussi profondes ?

Des assurances avaient néanmoins été données aux rochelais. La nouvelle autorité de l'Etat devait être le gage du développement futur de la cité. Richelieu souhaitait même que, très vite, La Rochelle redevienne un grand port de commerce, le seul de la façade atlantique. Des facilités à reprendre le travail pour ceux qui étaient sur place furent accordées et des incitations furent promulguées, pour encourager la venue de nouveaux marchands et entrepreneurs. Dès 1630, c'est-à-dire deux ans après la fin du siège, les bruits de la vie quotidienne résonnaient à nouveau sur les quais et dans les rues de la ville portuaire.

Chose plus étonnante encore, le Cardinal Ministre, qui avait été le bras séculier de ce désastre, avait, dès sa victoire acquise, imaginé le renouveau de la cité. Paradoxe : après avoir eu raison de la

résistance de la ville, la digue du cardinal, véritable machine de guerre, imaginée par deux architectes Français, Clément Métezeau, et Jean Thériot, devait être l'instrument de sa prospérité à venir. L'idée était surprenante et ambitieuse. La digue, qui empêchait toute relation de la ville avec la mer durant le siège, devait être entretenue et confortée pour devenir la limite extérieure d'un nouveau grand et vaste havre de commerce. C'était aux représentants de sa Majesté président aux destinées de la cité, qu'il revenait la responsabilité d'assurer la réalisation de ce plan ambitieux, mais utopique !

Un coup de vent violent survenu quelques jours après la reddition de novembre, avait permis d'imaginer les efforts énormes et constants qu'il faudrait développer pour la conservation de l'ouvrage. Pire encore, les soubassements de la digue constitués pour une grande part de navires remplis de pierres coulées les unes à côté des autres, formaient un piège à vase qui inexorablement asphyxierait le port.

Sans solution, la voie maritime porteuse de tous les espoirs pour faire renaître l'économie était en train de se refermer

sur les rochelais. Il était, par ailleurs, techniquement impossible d'envisager le démantèlement total de cet ouvrage. La lutte contre l'envasement afin de préserver à La Rochelle des tirants d'eau compatibles à la navigation de commerce, devenait le premier souci. On décida donc une ouverture au centre de la digue. Un chenal y fût créé et entretenu de cette ouverture jusqu'à l'entrée du Vieux port. La volonté du royaume et la compétence des intendants successifs pour préserver cet édifice permirent à La Rochelle de garder une porte ouverte vers la mer. Petit à petit, la ville meurtrie retrouva prospérité et rayonnement.

Il aura fallu en fait 30 ans pour que La Rochelle retrouve une activité économique semblable à celle précédant le siège. Le commerce avec l'Europe du Nord repris et de nouvelles voies de navigation transatlantique furent créées vers le Canada, les Antilles et le Brésil, ouvrant autant de nouvelles perspectives commerciales pour les armateurs rochelais.

La rue des maîtresses (Rue Dupaty)

